

## ✝ Commanderies par département ✝

Les commanderies de France triées par département

### Département de la Vienne

#### Antran (86)

Maison du Temple d'Antran

*Département:* Vienne, *Arrondissement:* Châtellerault, *Canton:* Saint-Gervais-les-Trois-Clochers - 86



*Localisation: Maison du Temple d'Antran*

Temple du Carroi, lieu détruit, commune d'Antran.

— Maison du Carroy du Temple, tenant au chemin tendant de Vallancey à la rivière de Vienne, 1634 (fief Mauvoisin)

*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

## Anvaux (86)

### Moulin du Temple d'Anvaux

*Département: Vienne, Arrondissement: Poitiers, Canton: Lusignan - 86*



*Localisation: Moulin du Temple d'Anvaux*

Anvaux, Moulin sur la Vonne et hameau sur la commune de Cloué.

— Hébergement de Vaux, paroisse de Cloué, 1369 (Fonteneau, tome LXXXI, page 219).

— Moulin de Vaulx de Roches, 1414 (commanderie de Roche, 2).

— Moulin de Vaux, 1440 (commanderie de Roche, 2).

— Ce moulin dépendait de la commanderie de Roche.

*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## Auzon (86)

### Maison du Temple d'Auzon

*Département: Vienne, Arrondissement et Canton: Châtellerault - 86*

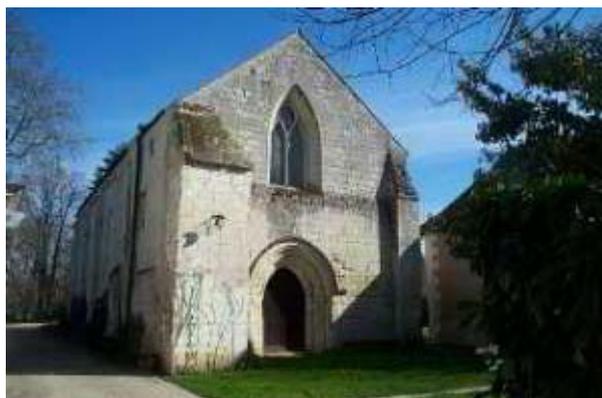


*la commanderie d'Auzon*

Il n'existe plus rien des archives d'Auzon, seul un acte de vente de 1284, ne nous apprenant rien sur cette commanderie dont l'importance était considérable, si on en juge par les bâtiments actuels.

Dans le procès des Templiers, il est fait mention du commandeur, Pierre de Val-Gordon. Son successeur, Audebert de la Porte, fut interrogé à Paris. Il avait été absous et réconcilié par l'official de Poitiers, après avoir subi la torture.

Les restes contemporains des Templiers constituent une enceinte carrée de 180 pas de périmètre, formée par la chapelle et autres bâtiments.



*Chapelle de la commanderie d'Auzon*

La chapelle, longue de 30 mètres et large de 7 m. 20, occupe tout un côté de cette enceinte qui entourait une petite cour, et devait être l'habitation des chevaliers. Assurément, la commanderie ne consistait pas seulement en cela, et la chapelle était

protégée au sud par une enceinte semblable, se reliant à la première et contenant des servitudes. Au près de la chapelle est un mur, appuyé sur de puissants contreforts, percé de fenêtres cintrées, ébrasées, et ayant tous les caractères du roman. Ce mur soutient les restes d'un rez-de-chaussée de bâtiment roman probablement partagé en deux pièces, l'une éclairée par deux fenêtres ouvertes de chaque côté d'une cheminée ayant six pieds de largeur au bas, et derrière laquelle un gros contrefort soutient le mur. Ces murailles épaisses garnies de contreforts, et le terrain au bas, disposé en talus, indiquent l'extérieur de la commanderie.



*Chapelle de la commanderie d'Auzon*

Cette commanderie, sise dans le diocèse de Poitiers, paraît avoir été, avec la maison de la Rochelle, une des plus importantes de l'Aquitaine, et il est certain que de nombreux chapitres, simples ou généraux, y furent tenus.

### **Grands Dignitaires du Temple à Chinon**

Les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle furent troublées par la lutte qui s'éleva entre Philippe-le-Bel et Boniface VIII, sans avoir de conséquence au fond de la province, et par le fameux procès des Templiers qui, à plusieurs reprises, agita notre région. On sait les phases émouvantes de ce drame qui devait aboutir à la confiscation d'une partie des biens des inculpés, à la suppression de l'Ordre par le concile de Vienne, « per modum provisionis (1312) », et à la mort de 63 chevaliers, parmi lesquels le grand-maître, Jacques Molay, brûlé à Paris en 1314.

Arrêtés tous à la fois, les Templiers furent internés en diverses prisons et sous bonne garde, tandis que les hauts dignitaires, dirigés sur Poitiers, s'arrêtèrent au château de Chinon. On les logea assez à l'étroit, dans le donjon dit plus tard de « Jeanne d'Arc »

On voit encore sur les parois, entre autres vestiges, un Templier à genoux avec son armure, sculpté à la pointe dans la muraille. Ces prisonniers étaient le grand-maître Jacques Molay, le visiteur Hugues de Pérando, Godefroy de Gonneville, commandeur d'Aquitaine, et Guy d'Auvergne, commandeur de Normandie. Le capitaine-gouverneur de la forteresse devait être Jean de Jeauville.

Nous n'avons pas à prononcer ici sur la justice ou l'iniquité de la procédure, le bien-fondé des griefs par rapport à telle ou telle maison, les raisons qui pouvaient motiver ou écarter la suppression de l'Ordre ni sur les torts des Templiers et de leurs bourreaux. Nous signalerons seulement les noms des dignitaires qui jouèrent un rôle dans la contrée. C'étaient :

Pierre, commandeur de Fretay, âgé de 80 ans,

Hugues de Narsac, commandeur d'Espains,

Jean de Saint-Benoît, commandeur de l'Ile-Bouchard, et

Audebert de la Porte, commandeur d'Auzon, près de Châtelleraut.

Les premiers avouèrent avoir pris part à des cérémonies apostâtes et immorales. Quant à Audebert de la Porte, comme il se rattache à la famille de la mère du Cardinal, nous nous arrêterons à son interrogatoire.

### **Audebert de la Porte, commandeur d'Auzon**

Le commandeur est introduit par le prévôt et l'huissier d'armes. Il a cinquante ans. Sa figure est pleine de majesté ; ses cheveux sont rasés. Depuis le concile de Soissons, il ne porte plus le manteau blanc avec la grande croix rouge de l'Ordre. On lui lit les chefs d'accusation. D'un air grave et recueilli, il répond qu'il ne voit rien à changer à la déposition faite au cours de la question.

« Je confesse, dit-il, et affirme par serment avoir été reçu dans l'Ordre la veille de Pâques à l'âge de 35 ans, dans la chapelle de la commanderie de Dompaho (1), au diocèse de Saintes, par frère Odon Borelli, autrefois chevalier, en présence de Jehan Bormant, frère suivant, en ce moment détenu à Loches. Je demandais l'eau, le vin et mon incorporation dans la société, ce qui me fut accordé par le récipiendaire qui avait contracté l'engagement de payer la rente annuelle de dix livres. Je fis aussitôt les trois voeux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté et je promis par serment de conserver les usages et coutumes de l'Ordre et de ne révéler en aucune manière les secrets des chapitres.

« Alors l'un des frères me revêtit du manteau et de la cordelière et tous me donnèrent

l'accolade fraternelle. Puis après m'avoir imposé la récitation du Pater noster pour mon heure et détaillé les divers devoirs que j'aurais à remplir, les frères se retirèrent et me laissèrent seul.

« Rien d'illicite ni de honteux n'a été commis pendant ou après ma réception, et aucun des actes infâmes dont on nous accuse n'est parvenu à ma connaissance. »

Après avoir reconnu que, il y a environ 28 ans, dans la chapelle d'Auzon, trois chevaliers avaient été reçus par frère Amblard, autrefois commandeur de Poitiers, Audebert de la Porte poursuivit, avec une grande dignité: « Je crois fermement aux sacrements de l'Eglise, et j'ai tout lieu de penser que les autres frères vivent dans la même foi. Nos frères étaient, il est vrai, reçus secrètement devant ceux de l'Ordre seulement, mais ils célébraient l'office divin d'une façon convenable.

« Si quelques-uns des nôtres ont eu connaissance qu'il se soit glissé des erreurs dans l'Ordre, ils ont fait acte de négligence en ne les corrigeant pas ou en ne les dénonçant pas à l'Eglise. Dans les différentes maisons où j'ai séjourné, l'on exerçait universellement l'hospitalité et l'on répandait les bienfaits de l'aumône autant que le permettaient les revenus. On y observait également tout ce que le grand-maître avait ordonné. Quant aux chapitres, ils se tenaient secrètement après la messe, de grand matin, afin de permettre aux frères de chevaucher avant la chaleur. »

Le commandeur termina sa déposition en déclarant que s'il parlait ainsi, ce n'était sous l'influence d'aucun sentiment intéressé, mais uniquement pour suivre sa conscience. Il proclama solennellement que « les chefs d'accusation étaient autant d'énormes calomnies inventées contre l'Ordre et le grand-maître. » Et ce disant, des larmes abondantes coulèrent de ses yeux et impressionnèrent vivement les témoins de cette scène.

L'Ordre des Templiers possédait ici et là des domaines assez étendus. On les reconnaît par la désignation de Temple que le peuple leur a conservée. Après la condamnation, ces biens furent réunis à la Commanderie de l'Ile-Bouchard, et celle-ci fut donnée aux chevaliers de Saint-Jean.

La vieille cité Chinonnaise, qui avait vu passer dans ses rues les dignitaires du Temple dont le malheur ne diminuait point la majesté, devait, treize ans plus tard, être le théâtre d'un événement bien, douloureux. Plus d'une fois, le moyen âge nous offre le spectacle

de persécutions suscitées contre les Juifs. Le peuple, soulevé par la dureté de ces usuriers et par les bruits mystérieux qui couraient sur leur compte, se livrait à de terribles et sanglantes levées de boucliers contre la race d'Israël. On se racontait qu'ils avaient empoisonné les puits et certains aliments. La rumeur accusatrice prit une nouvelle recrudescence, à l'occasion de la lèpre et de maladies contagieuses qui affligeaient la France. Plus de doute, ils sont les auteurs du mal.

*Sources: Mémoires de la Société archéologique de Touraine. Série in-8 (1842) - page 55 - Documents de la [Bnf](#)*

#### 1. Procès des Templiers, tome II, page 171

Frater Audebertus de Porta serviens, preceptor domus Templi de Auson Pictavensis diocesis, testis supra juratus, quinquagenarius vel circa, non defferens mantellum ordinis, quia ipsum dimiserat post concilium Senonense, et radi fecerat sibi barbam, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per officialem Pictavensem, protestacione premissa quod non intendit recedere a deposicione per eum facta coram dicto officiali, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur. Dixit enim se fuisse receptum, in instanti vigillia Pasche erunt circiter triginta quinque anni, in capella domus Templi de Dompoho Xantonensis diocesis, per fratrem Odonem Borrelli militem quondam, presentibus fratribus Johanne Bormant serviente, detento apud Loches Turonensis diocesis, Johanne deu Sac et Guillelmo Bocuni servientibus, deffunctis.

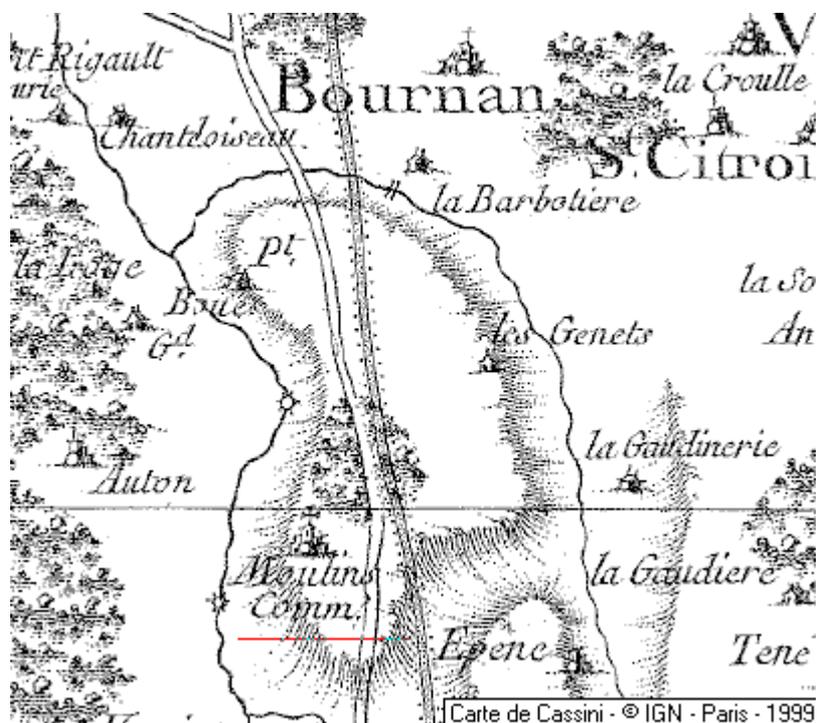
*Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.*

Top

### **Bournand (De Moulins) (86)**

Maison du Temple de Moulins

*Département: [Vienne](#), Arrondissement: [Châtelleraut](#), Canton: [Loudun](#), Commune: [Bournand - 86](#)*



Localisation: Maison du Temple des Moulins

Les Templiers étaient établis près de Loudun avant le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Après leur extinction prononcée en 1312, les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem prirent leur place.

Par arrêté du 6 fructidor an VI (1797), l'administration municipale de Loudun attribua les biens de la commanderie du Temple à l'hôpital de la ville, en remplacement des biens appartenant jadis à cet établissement et aliénés au profit de la République (1).



Localisation: Chapelle du Temple des Moulins - Image **Bnf**

L'église des Templiers de Loudun est encore debout. Elle a la forme d'une croix latine. Le clocher est à l'intersection des transepts. Le mur du chevet est droit et percé de trois fenêtres. La voûte est abattue, si ce n'est au-dessous du clocher. Le style de l'édifice est roman.

### 1. Archives municipales.

Sources: *Lerosey, Auguste. Loudun : histoire civile et religieuse, page 253. Loudun 1908. - Bnf*

## Maison du Temple de Moulins

La maison templière de Moulins (Molendinis), la plus au nord de la Vienne, nous a laissé de beaux vestiges, mais nous sommes bien mal renseignés sur son histoire. Elle est située au sud-est de la paroisse de Bournand, à proximité de la route qui joint deux pôles religieux importants du Moyen-âge, l'abbaye royale de Fontevraud, à 12 km au nord, et Loudun, à 9 km au sud. La commanderie de frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem de Loudun a probablement été fondée avant la maison templière de Moulins. Au carrefour de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou, Moulins était proche d'un chemin emprunté au XIIe siècle, qui drainait les pèlerins de l'ouest vers les établissements de la Via Turonensis.

La maison de Moulins domine la vallée du Martiel, petit affluent de la Dive qui arrose Loudun. Un paysage agréablement boisé l'entoure. En effet, un plan datant de 1769 indique que la commanderie, à ce moment là hospitalière, était déjà entourée de trois pièces de bois et de quelques défrichements.

Sources: *Robert Ducluzeau et Jean-François Lavrard. Templiers et Maisons Templières en Poitou. - Geste Editions*

## Procès des Templiers, tome I, page 223

Unde propter illa que ipse fecerat et que fuerant precepta eidem, credebat firmiter quod predicta fierent et servarentur in toto ordine, verumptamen nunquam interfuerat, ut dixit, receptioni alterius, nec capitulis eorundem, nec in aliquibus aliis domibus dicti ordinis, nisi in predicta domo de insula Bocharidi in qua moratus fuerat tribus annis, et quod in domo de Molinis conjuncta et vicina eidem in qua steterat per annum cum dimedio vel circa, ut dixit, et in ea fuerat captus, et ex inde ductus fuit Laudunum, et de Lauduno apud Caynonem coram Baylivo de Toroyne, coram quo fuit confessus premissa, ut dixit, absque tormentis, et dixit se fuisse gavisum multum de captione Templariorum, propter revelationem feditatum predictarum, et de Caynone fuit, ut dixit, adductus Turonis ad dominum archiepiscopum Turonensem, et confessus fuit predicta coram eo sponte.

**Bruere (La)** (86)

Maison du Temple de la Bruere

Département: *Vienne*, Arrondissement: *Poitiers*, Canton: *Lusignan*, Commune: *Rouillé* - 86



Localisation: *Maison du Temple de la Bruère*

On trouve sur le document écrit par les juristes de Philippe le Bel au sujet des rétrocessions des biens des Templiers aux Hospitaliers, le nom de la Maison de la Bruère.

La Bruère est le hameau de la Bruyère dont le nom apparaît dans d'anciens documents, sous la même forme qu'au procès-verbal de 1313, et qui est situé entre les territoires de Lusignan et de Rouillé. Ces territoires sont de l'arrondissement de Poitiers, comme on le sait; mais ils sont placés sur les limites du département de la Vienne, du côté des Deux-Sèvres, à peu de distance de la Mothe-Saint-Héraye et de Melle.

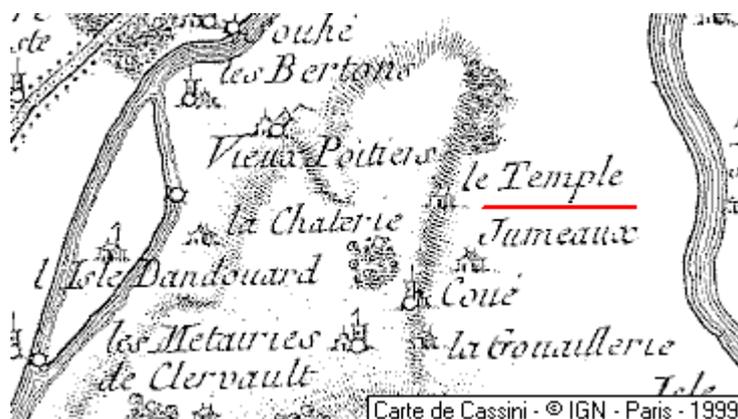
Les possessions de la Bruère furent rattachées à la commanderie de Roche sous les Hospitaliers.

Sources: *M. Charles Tranchant: Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest - 2e série 1880-1882, Tome 2 - Poitiers-Paris - 1883*

**Cenon** (86)

## Ferme du Temple de Cenon

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton: Vouneuil-sur-Vienne, Commune: Cenon - 86*



*Localisation: Ferme du Temple de Cenon*

Temple (Le), ferme sur la commune de Cenon.

— Le Temple, 1480.

— Le Temple de Jumeaux, 1572 (Commanderie d'Auzon, 6).

— C'était alors une métairie dépendante de la Commanderie d'Auzon.

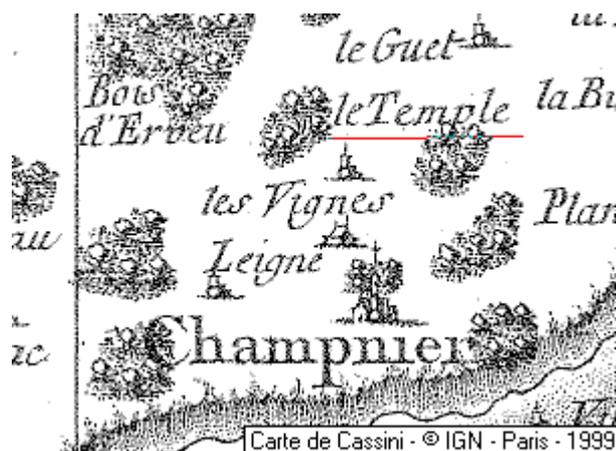
*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## Champniers (86)

### Maison du Temple de Champniers

*Département: Vienne, Arrondissement: Montmorillon, Canton: Civray - 86*



*Localisation: Maison du Temple de Champniers*

Temple (Le), maison rurale sur la commune de Champniers.

— Village du Temple, 1498.

*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## Chasseneuil-du-Poitou (86)

Domaine du Temple de Chasseneuil-du-Poitou

*Département: Vienne, Arrondissement: Poitiers, Canton: Poitiers - 86*



*Localisation: Domaine du Temple de Chasseneuil-du-Poitou*

**Temple (Le)**, lieu détruit, commune de Chasseneuil.

— De nos jours (Chasseneuil-du-Poitou)

— Treille du Temple, 1433.

— Vallée du Temple, 1471.

— Maison du Temple, 1516 (Commanderie de Saint-Georges, 8)

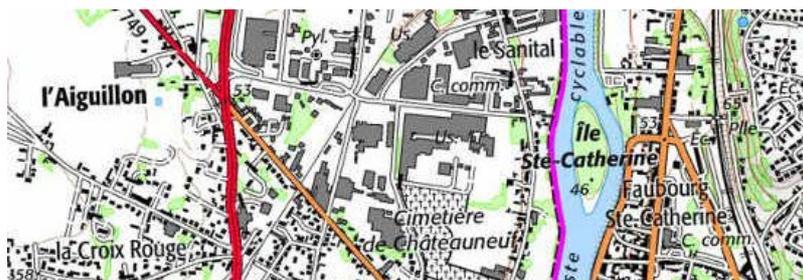
*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## Chatellerault (86)

## Maison du Temple de Châtellerault

*Département: Vienne, Arrondissement et Canton: Châtellerault - 86*



*Localisation possible d'une ancien hôtel des Templiers*

## Temple (Bourg du), à Châtellerault, au faubourg Sainte-Catherine.

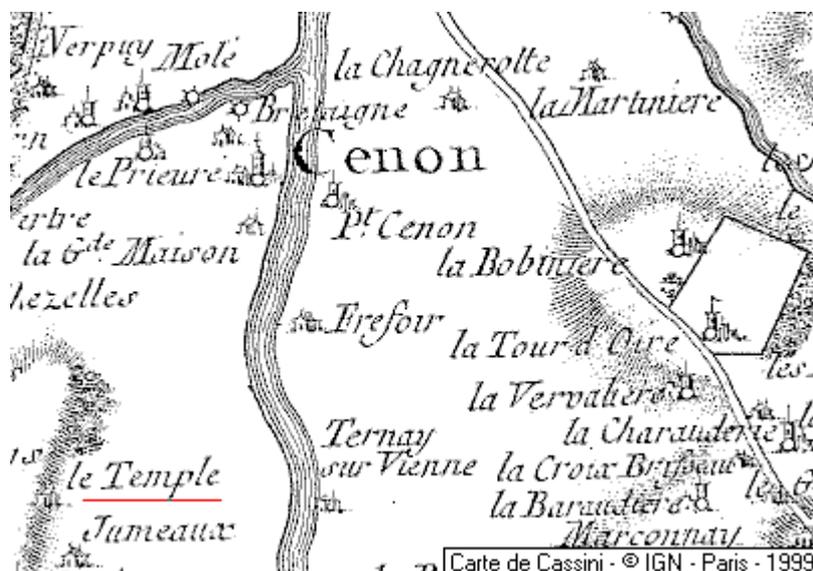
— Dépendance de la commanderie d'Auzon, 1438.

— De nos jours cet endroit est inconnu.

*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

## Le Temple de Cenon

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtellerault, Canton: Vouneuil-sur-Vienne, Commune: Cenon-sur-Vienne - 86*



*Localisation: Le Temple de Cenon*

## Temple (Le), ferme commune de Cenon

— Le Temple, 1480 (Fonds de la commanderie d'Auzon, 6)

— Le Temple de Jumeaux, 1572 (Fonds de la commanderie d'Auzon, 6)

— C'était alors une maitérie dépendante de la commanderie d'Auzon à Châtellerault.

Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## Civray (86)

### Maison du Temple de Civray

*Département: Vienne, Arrondissement: Montmorillon, Canton: Civray - 86*



*Localisation: Maison du Temple de Civray*

La Maison de Civray, dépendant de la Maison du Temple d'Enigné, est bâtie, comme l'ancien château, sur le versant nord du coteau qui borde la rive gauche de la Charente. La première date concernant la Maison figure dans le cartulaire de Montazai qui mentionne, en 1184, un don fait dans la maison même des Templiers. Construite par Guy de Meyos, la chapelle romane, de plan rectangulaire, est transmise des Templiers aux Hospitaliers. La chapelle a été transformée en grange après la Révolution, ce qui a permis sa conservation.

Le chevet plat de la chapelle, orienté, est percé de trois hautes baies en plein cintre, largement évasées à l'intérieur. L'une de ces baies a été obstruée dans sa partie haute et démolie dans sa partie basse. Pierre Amédée Brouillet, fils du découvreur du Chaffaud et père d'A. Brouillet, peintre de la Belle Epoque, a réalisé en 1865 un dessin de la chapelle dans son Répertoire archéologique de l'arrondissement de Civray.

Le Temple de Lizant dépendait du Temple de Civray dans les titres du grand prieuré d'Aquitaine. Léon Faye signale, en 1859 le tombeau d'un commandeur avec une inscription.

Le portail roman, aux arcs légèrement brisés, s'ouvre dans le mur nord. Les murs latéraux sud et nord n'ont pas de fenêtres. Il existait une ouverture sur la façade ouest, avec sans doute une porte, répondant à celle du chevet mais condamnée aujourd'hui par une maison d'habitation. Le grand portail roman est masqué, mais il a été conservé par des bâtiments de servitude, comme l'ensemble de la chapelle.

*Sources: Office de Tourisme de Civray*

## **Civray dépendant d'Ensigné**

L'origine templière de Civray est attestée par un manuscrit étudié par Dom Fonteneau daté de 1184 (1) L'ensemble des possessions forme un petit ensemble cohérent au Sud du département relié à Poitiers via les terres à l'Est de la commanderie de Roche (et peut être La Villedieu selon l'hypothèse de Longuemar).

*1. Dom Fonteneau Tome XVIII page 555*

Après 1313 Civray a été annexée à la commanderie templière d'Ensigné (Brioux sur Boutonne 79) pourtant assez éloignée vers l'ouest. Civray est une étape sur la voie moderne de Saint Jacques.

Il reste de Civray (2) la chapelle transformée en grange. De plan rectangulaire, elle mesure 17,50m x 6,30m.

Lizant était une dépendance de Civray (Rédet parle de maison) de même certainement que Fontmorant (3) (la Chapelle Bâton) cité dans Beaunier-Besse et Semur mais pas dans Rédet.

*2. J.M. Auzanneau - A la gloire des templiers, page 64.*

*3. F. Semur - Abbayes, prieurés et commanderies de l'ancienne France, page 289.*

*Sources: J. F. Lavrard - Association Guillaume de Sonnac. Colloque Templiers - 18 octobre 2008 - Réalisé à la Commanderie d'Auzon - 86*

## **Moulin du Temple**, sur la Charente, à Civray.

- Possession des Templiers de Civray.
- 1388, 1403 (gr Gauthier, folios 207 et 224).
- 1498, 1601 (fief de La Chau).
- Ce moulin n'existe plus ou du moins, n'est plus connu sous ce nom.
- Le puy du Temple est mentionné en 1404 (Gauthier folio 195 v°).
- En 1563 (Commanderie de Civary, 1).
- L'Isle du Temple en 1498 (fief de Fayolle).
- Une rue de Civary est appelée rue du Temple.

Il y avait à Civray une maison de Templiers, « domus Templi apud Sivraicum », 1184 (*Fonteneau, terrier XVIII, page 555*), qui devint une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et dépendit de celle d'Ensigné (Deux-Sèvres).

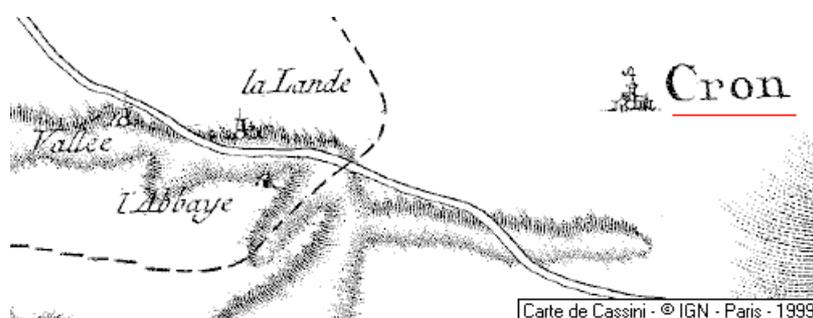
*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## Craon ou La Lande (86)

Domaines du Temple de Craon ou de La Lande

*Département: Vienne, Arrondissement: Poitiers, Canton: Mirebeau, Commune: Craon - 86*



*Localisation: Domaines du Temple de Craon ou La Lande*

En 1284, Craon, hameau sur la commune de Jarzay était une possession de la Maison du Temple de **Montgaugier** et ce jusqu'à la cession des biens du Temple aux Hospitaliers qui l'unir à la commanderie de Saint-Georges.

**Craon ou Cron**, canton de Moncontour

- Crun, vers 1080 (Chartier de Saint-Hilaire, tome 1, page 104)
- Ecclesia Creonii, vers 1094 (Cartulaire de Noyers, page 254)
- Crom, 1095 (Besly, Evêques de Poitiers, page 84)
- Creun, 1248 (Cartulaire de Noyers, page 687)
- Cron (Pouillé de Gauthier, folio 169 v<sup>o</sup>)
- Capellanus de Creon, de Craonio, 1383 (Taux du décimes, page 34 et 72)
- Craon, 1393 (Fonds de la commanderie de Saint-Georges, 19)
- 1807, 1817 (Annuaire)
- Saint-Michel de Crom, 1782 (Pouillé)

## Epine (L') - Vienne (86)

Maison du Temple de l'Epine

Département: Vienne, Arrondissement: Poitiers, Canton: Vouillé, Commune: Béruges - 86



Localisation: Maison du Temple de l'Epine

L'Epine, hameau sur la commune de Béruges.

— Ancienne Maison du Temple, puis commanderie de l'Ordre de Malte, unie par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à la commanderie de Saint-Georges.

— Willelmus de Spina, 1188 (abbaye de Fontaine-le-Comte).

— Preceptor domus de Spina, 1259 (Commanderie de Saint-Georges, 14)

— Templarii de Spina, 1269 (abbaye Saint-Cyprien, 50).

— L'Espine, 1286 (abbaye de Fontaine-le-Comte).

— Haute justice.

— La forêt de l'Epine dépendait autrefois de la commanderie de L'Epine, sa contenance était de 984 arpents en 1670.

— Boys du Temple, 1283 (abbaye de Fontaine-le-Comte, 13).

— Bois de l'Epine, 1437 (commanderie de Saint-Georges, 14).

## Moulin du Temple



Localisation: Moulin du Temple de l'Epine

Temple (Moulin du), sur la Boivre, commune de Béruges.

— Possession des Templiers de L'Epine.

— Moulin du Temple, 1438 (abbay du Pin, 11)

Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI

Top

## Lizant (86)

Domaine du Temple de Lizant

*Département: Vienne, Arrondissement: Montmorillon, Canton: Civray - 86*



Localisation: Domaine du Temple de Lizant

Lizant ou Lisart, conton de Civray.

— Il y avait une Maison du Temple, appelée le Temple de Lizant qui dépendait de la

## Maison du Temple de Civray.

Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## Loudun (86)

### Possession des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem

Commanderie Saint-Jean de Loudun. La date de l'établissement des Hospitaliers à Loudun n'est pas connue. On sait cependant qu'Hugues de Beauçay, seigneur de Loudun donne la commanderie Saint-Jean aux bénédictins qui occupaient le prieuré Notre-Dame du château.

Top

## Montgauguier (86)

### Maison du Temple de Montgauguier

*Département: Vienne, Arrondissement: Poitiers, Canton: Mirebeau, Commune: Cherves - 86*



*Localisation: Maison du Temple de Montgauguier*

En 1258, Hugues Poitevin, chanoine de Notre-Dame de Mirebeau, donna aux Templiers quatre deniers de cens, qu'il percevait sur un prè situé près de la terre de la Chaume et de la Commanderie.

Les domaines des chevaliers étaient fort étendus à la fin du XIIIe siècle. De nombreuses terres en dépendaient, ainsi que les villages de:

**La Prairie**, village sur la commune de Vouzailles

*Département: Vienne, Arrondissement: Poitiers, Canton: Mirebeau, Commune: Cherves - 86*

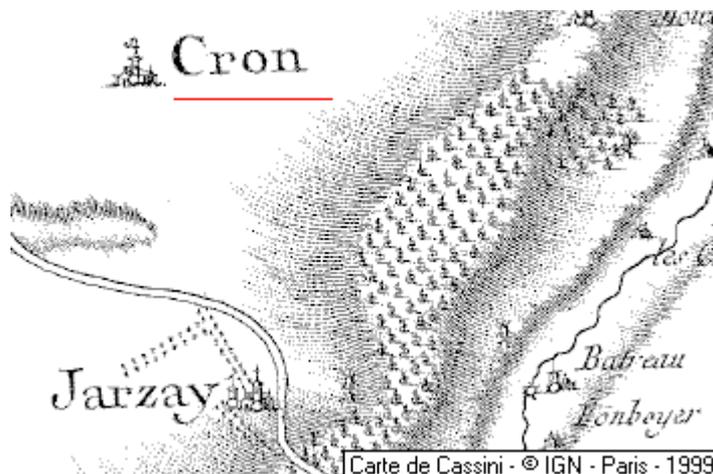


*Localisation: Domaine du Temple à La Prairie*

- La Procherie, 1408 (Commanderie de Saint-Georges, 30)
- La Praerie, 1489 (Seigneurie de Vouzailles)
- La Prairie, 1638 (Cure de Vouzailles)

## **Craon**

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton: Loudun - 86*



*Localisation: Domaine du Temple à Craon*

- Craon, 1393 (Commanderie de Saint-Georges, 19)

## **Maison-Neuve**, village commune de Montgauguier

*Département: Vienne, Arrondissement: Poitiers, Canton: Mirebeau, Commune: Cherves - 86*



Localisation: Domaine du Temple à Maison-Neuve

- Les Maysons noes, 1284 (Commanderie de Saint-Geroges, 19)
- Molin de Meson nueve, 1396 (Ibidem)

**La Lande**, hameau sur la commune de Craon

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton: Loudun - 86*



Localisation: Domaine du Temple à La Lande

- La Lande de Creon, 1284 (Commanderie de Saint-Georges 19 et 33)
- La Lande de Craon 1393 (Ibidem)
- La Lande de Craon 1482 (Ibidem)
- Ancienne commanderie de l'Ordre de Malte, annexée à celle de Saint-Georges.

*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, rédigé par M. L. Rédet. Paris Imprimerie Nationale M. DCCC. LXXXI*

Thibaut de Bosmez, valet, seigneur châtelain de Mirebeau et de Blazon, était alors en désaccord avec F. Renaud Bertrand, commandeur de Montgaugnier, qui réclamait les droits de haute, moyenne et basse justice sur tous les hommes du Temple demeurant en la seigneurie de Mirebeau. Après de longues discussions, ce seigneur reconnut aux frères ces droits, avec celui d'avoir un gibet et de faire passer les condamnés par les possessions du seigneur de Mirebeau, pour les conduire au supplice. Enfin il leur accorda l'usage d'un jaleau (mesure de liquides) marqué de son seing, et ajusté à la

mesure de Mirebeau, afin de délivrer de pareilles mesures à leurs hommes.

Le maître du Temple de Mauléon nous apprend qu'il fut reçu en la chapelle de la maison du Temple « de Monte Gaugerii », dans le diocèse de Poitiers, vers l'an 1270, en présence des frères Regnaud Bertrand, chevalier, précepteur de la maison, et Pierre de Vaugourdon, précepteur du Temple d'Auzon; il est encore question de la maison de Montgauguier en un autre passage du Procès: « in domibus de Campo Gillonis, de Montgagniet (sic) Pictavensis diocesis. »

## précepteur de Montgauguier

vers 1270, frère Regnaud Bertrand, chevalier.

*Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.*

**Montgauguier**, commune de Mirebeau.

— ancienne commanderie de Templiers, unie à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, puis, au xve siècle, annexée à la commanderie de Saint-Georges-les-Baillargeaux.

— Domus milicie templi de Monte Gaugerii, 1258 (commanderie de Saint-Georges, 19).

— Montgaugeir, 1284; l'ospital de Montgauguier, 1408 (commanderie de Saint-Georges, 19).

— Montgaugeur, 1478 (commanderie de Saint-Georges, 5).

— La paroisse de Montgauguier, que ne mentionnent pas les pouillés du diocèse antérieurs au XVIIIe siècle, fut démembrée de celle de Cherves. Par un arrêt du conseil d'Etat du 19 mars 1781, la distinction qui existait depuis longtemps quant au spirituel entre les paroisses de Cherves et de Montgauguier fut adoptée quant au temporel et dès lors cette dernière eut son syndic et ses collecteurs particuliers.

— Le commandeur était seigneur haut justicier de la paroisse, qui faisait partie de l'archiprêtré de Parthenay (Deux-Sèvres) et de la baronnie de Mirebeau.

— Montgauguier est un hameau composé de trois maisons. La principale localité de la commune est Maison-Neuve, où se trouve l'église paroissiale érigée en 1856.

*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## Maison du Temple Les Moulin

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtellerault, Canton: Les Trois-Moutiers, commune: Bournand - 86*



*Localisation: Maison du Temple Les Moulin*

En 1699, lors d'une visite du prieur d'Aquitaine, ce moulin est dit se trouver « à 50 pas de la commanderie, situé sur le ruisseau de la masse. » Il se trouve sous un bâtiment composé d'une pièce avec cheminée, d'un corps de logis avec une étable au rez-de-chaussée, d'une pièce au premier étage et d'un grenier.

Il y eut comme un lien entre la maison du Temple de l'Île-Bouchard et celle des Moulins « in predicta domo de Insula Bochari et in domo de Molinis conjuncta et vicina eidem », d'où la présence fréquente aux Moulins du commandeur de l'Île-Bouchard.

Le Temple des Moulins était cependant mieux qu'une grange, car la maison avait chapelle « in capella domus Templi de Molendinis Pictavensis diocesis »; c'est même dans cette chapelle que celui qui devait être le dernier précepteur de Coudrie, avait été reçu avec un autre, en 1289, par le précepteur du Poitou (et de l'Aquitaine) frère Amblard de Vienne, en présence du précepteur de l'Île-Bouchard et d'un sergent du Temple, originaire du Dauphiné, frère Gérard d'Annonay, également précepteur et cité plus haut.

Nous avons dit qu'à l'Île-Bouchard le précepteur Jean de Saint-Benoît avait fait admettre un de ses neveux; aux Moulins il vint recevoir, en 1306, un autre de ses parents, Guillaume de Saint-Benoît, en présence du précepteur de Champgillon, qui, en 1311, sera parmi les Templiers détenus à Chinon.

Ne serait-ce pas de cette même petite maison du Temple qu'un ex-Templier, originaire de Paris et qui se trouva être du nombre des frères du Temple interrogés à « Alais »,

aurait voulu parler quand il dit qu'il fut reçu « in Francia in quadam grangia que vocatur Molendines », par un certain frère Jean, « grangiarius » dudit lieu.

*Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.*

## Procès des Templiers tome I, page 223

Requisitus si illa hora qua dictus valetus intravit dictam cameram, ipse testis Induerat mantellum, respondit quod non, sed post abnegacionem et spuicionem predictas. Unde propter illa que ipse fecerat et que fuerant precepta eidem, credebat firmiter quod predicta fierent et servarentur in toto ordine, verumptamen nunquam interfuerat, ut dixit, receptioni alterlus, nec capitulis eorumdem, nec in aliquibus aliis domibus dicti ordinis, nisi in predicta domo de insula Bocharidi in qua moratus fuerat tribus annis, et quod in domo de Molnis ou Domus Templi Molinis conjuncta et vicina eidem in qua steterat per annum cum dimedio vel circa, ut dixit, et in ea fuerat captus, et ex iride ductus fuit Laudunum, et de Lauduno apud Caynonem coram Baylivo de Toroyne, coram quo fuit confessus premissa, ut dixit, absque tormentis, et dixit se fuisse gavisum [...]

*Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.*

Top

### Moulin du Temple (Civray) (86)

Moulin du Temple de Civray

*Département: Vienne, Arrondissement: Montmorillon, Canton: Civray - 86*



*Localisation: Moulin du Temple de Civray*

Moulin du Temple, sur la Charente, à Civray.

- Appartenant à la Maison du Temple de Civray.
- 1388, 1403 (Grand Gauthier, folio 207 et 224)
- 1498, 1601 (fief de la Chan)

- Ce moulin n'existe plus ou, du moins, n'est plus connus sous ce nom.
- Le puy du Temple est mentionné en 1404 (Grand Gauthier, folio 195 v<sup>o</sup>)
- 1563 (Commanderie de Civray, 1)
- L'Isle du Temple en 1498 (fief de Fayolle)
- Une rue de Civray est appelée rue du Temple

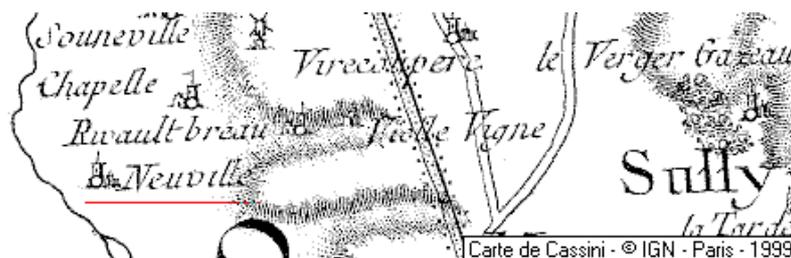
Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Vienne, rédigé par M. L. Rédet. Paris Imprimerie Nationale M. DCCC. LXXXI*

Top

## Petit-Neuille (Le) (86)

Fief du Temple Le Petit-Neuille

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton: Monts-sur-Guesnes, Commune: Chouppes - 86*



Localisation: Fief du Temple Le Petit-Neuille

Petit-Neuille (Le), village sur la commune de Chouppes.

Le fief du Temple au Petit-Neuille, dépendait de la commanderie de Montgaugier.

Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Il y a un village ou hameau qui se nomme Le **Temple** près de Chouppes.

Top

## Poitiers (86)

Maison du Temple de Poitiers

*Département: Vienne, Arrondissement et Canton: Poitiers - 86*



Localisation: Maison du Temple de Poitiers

L'ordre de l'Hôpital n'avait pas, jusque-là, de maison à Poitiers, mais ce fut à Poitiers que fut placé le siège du nouveau prieuré d'Aquitaine, dans les locaux qui avaient été ceux du maître de l'ordre du Temple pour la province de Poitou.

Les Templiers avaient bénéficié de la générosité d'un des premiers maires de Poitiers, qui leur avait donné sa maison en la Grand-Rue. C'est sûrement en cette maison du « précepteur de Poitou » ou « maître des maisons du Temple en Aquitaine », Geoffroy de Gonneville, que logea le grand maître Jacques de Molay lorsque, à l'été 1307, il vint à Poitiers rencontrer le pape Clément V, pour lui parler de l'ordre (1).

*1. Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers, tome I, De 1063 à 1327, éditions Edouard Audouin, Poitiers, 1923 (Archives historiques du Poitou, 44), n° 39, pages 76-79, et n° 52 et 52 bis, pages 99-102; Robert Favreau, Le procès des templiers de la province d'Aquitaine, dans Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 5e série, tome 4, 1990, pages 274 et 275, et n° 13 et 14.*

Mais si le siège du nouveau prieuré d'Aquitaine fut installé à Poitiers, les chapitres, qui réunissaient chaque année les commandeurs sous la direction du prieur, se tinrent à l'ancien hôpital Saint-Jean d'Angers (2) aux XIVe et XVe siècles, et presque toujours au mois de juin.

*2. Archives départementales de la Vienne, 3 H 1/438: «infra septa domorum antiqui hospitalis S. Johannis» (4 mars 1471).*

*Sources: Robert Favreau - Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome 164, deuxième livraison, juillet-décembre 2006. Librairie Droz, Paris Genève 2007.*

## Maison du Temple de Poitiers

Le second maire de Poitiers, en 1202 et 1203, se nommait Soronet. C'était un ancien

prévôt de la ville en 1200. Il avait, comme son prédécesseur, la confiance du roi Jean, qui lui donna le 11 août 1202 la mission de prendre possession en son nom des châteaux des Lusignan. Sa maison était située *in vico fabrorum*, rue des Orfèvres, aujourd'hui rue Saint-Etienne, dans le fief des Templiers, auxquels il la donna plus tard. Il y avait, en effet, dès cette époque, à Poitiers, une maison de Templiers remplacée plus tard par la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, située dans la Grande-Rue.

Le fief des Templiers, qui prétendait jouir de l'exemption du droit de minage à Poitiers, accordé naguère à l'abbaye du Pin par le roi Richard, en fut débouté par sentence arbitrale de 1228, mais la maison de Soronet en fut exceptée (1).

1. — Archives de la Vienne, abbaye Saint-Cyprien, liasse 9.

— Archives du Poitou, VIII, 126.

La mort d'Aliénor d'Aquitaine, arrivée à Poitiers le 31 mars 1204, enleva aux Plantagenets le dernier appui de leur pouvoir depuis longtemps miné en Poitou par les intrigues du roi de France, Philippe-Auguste. La vieille reine fut ensevelie à Fontevrault, près de son fils et de son mari. Sa statue tumulaire est un monument du plus haut intérêt qui subsiste encore.

Le voyage du pape Clément V à Poitiers était motivé par l'entrevue qu'il devait avoir avec le roi Philippe le Bel, pour le règlement de diverses affaires telles que la conclusion de la paix avec l'Angleterre, mais surtout de la grave question de l'abolition des templiers. Le pape arriva le premier à Poitiers, au mois de mars 1307, et s'installa aux Cordeliers. Le roi l'y rejoignit le 7 mai suivant et logea aux Jacobins. Comme la foule des princes, cardinaux, officiers et gens de toutes sortes formant la cour du pape et celle du roi était très considérable, le sénéchal de Poitou rendit une ordonnance pour assurer l'approvisionnement de la ville durant leur séjour. Il y était dit qu'un marché se tiendrait tous les jours au Marché-Vieux et sur la place du Pilori. Tous les marchands des environs étaient requis, d'y apporter leurs denrées avec garantie de sécurité complète pour leur commerce. Les prix des denrées et marchandises et même le salaire des ouvriers étaient fixés d'après un tarif détaillé que tout le monde devait observer, sous peine d'amende (1).

Le 10 mai, le roi, devant le consistoire réuni, développa les accusations et les dépositions qu'il avait recueillies contre les templiers. Le pape, fortement ébranlé mais non convaincu, avait mandé d'Orient à Poitiers le grand maître, Jacques de Molay, sans

lui faire connaître le motif de cet ordre. Il permit enfin au roi d'arrêter les Templiers et d'instruire leur procès.

Le roi repartit pour Paris à la fin de mai. L'arrestation générale des Templiers eut lieu au mois d'octobre. Le pape demeura à Poitiers, un peu contre son gré. Il y reçut le grand-maître de l'hôpital, le roi de Majorque et des ambassadeurs des Tartares. Pendant ce temps-là, Philippe, qui avait fait instruire le procès des Templiers, convoqua à Tours, le 1 mai 1308, un grand Parlement composé de tous les ordres de la nation dont il voulait prendre l'avis dans cette grave affaire. La commune de Poitiers y envoya trois députés, le maire Guillaume Lallemand et deux échevins, Aimeri Odonnet et Jehan Sénéchal. L'Assemblée se prononça contre les Templiers. Fort de cette décision, le roi revint trouver le pape à Poitiers, le 27 mai. Les conférences entre eux durèrent jusqu'au mois d'août. Une galerie destinée à faciliter leurs entrevues avait été construite par-dessus la rue, reliant ainsi les couvents des Jacobins et des Cordeliers.

Le pape interrogea lui-même soixante-douze Templiers qui se reconnurent coupables. Enfin, après bien des difficultés, il fut décidé que l'instruction du procès continuerait à se faire d'un commun accord par des commissaires royaux et pontificaux, que les biens de l'ordre seraient administrés par des curateurs nommés par les évêques et par le roi, que rien ne serait décidé sans l'assentiment du saint siège et qu'un concile, convoqué à Vienne pour le 1 octobre 1310, jugerait souverainement en dernier ressort. Clément V et Philippe le Bel quittèrent Poitiers à la fin d'août 1308.

Durant leur séjour dans cette ville, ils échappèrent à un grave accident. Un jour qu'ils passaient dans une rue, un grand mur s'écroula et ensevelit sous ses décombres quatre-vingts personnes de leur cortège.

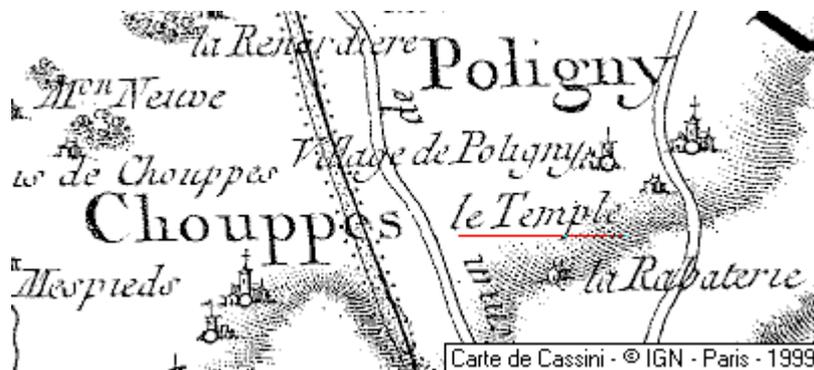
*Sources: Ledain, Bélisaire. Histoire sommaire de la ville de Poitiers, page 78, 88,89. Fontenay-le-Comte 1889. - **Bnf***

Top

## **Poligny** (86)

Domaine du Temple de Poligny

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton: Monts-sur-Guesnes - 86*



Localisation: Domaine du Temple de Poligny

Le Temple, Maison rurale, près de Poligny, commune de Chouppes.

— Hostel du Temple, 1439 (commanderie de Saint-Georges, 30).

Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## Rivau (Templerie La) (86)

La Templerie de Rivau

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton: Saint-Gervais-les-Trois-Clochers - 86*

Templerie (La), lieu détruit, près de Rivau, commune de Vellèche.

— Les Terres de la Templerie appartenaient aux Templiers.

— La Templerie, 1482, 1736.

— La Temprye, 1556.

— La Temprye, terres qui furent aux Templiers (Seigneurie de Mondiou).

Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## Roches (les) ou Roche-Villedieu (86)

Maison du Temple de Roche

*Département: Vienne, Arrondissement: Poitiers, Canton: Lusignan, Commune: Cloué - 86*



Localisation: Maison du Temple de Roche

Sur la commune de Cloué se trouvait la Maison des Templiers de Roche-Villedieu. La fondation de la commanderie de Roche remonte probablement au XIIe siècle. Les derniers commandeurs, Matthieu de l'Estang et Baudoin de Chiri ont été accusés lors du procès des templiers. Le second, d'avoir ordonné à un de ses disciples de cracher trois fois sur l'image du Christ, tandis que le premier a été arrêté en 1307 et emprisonné à Niort avant d'être conduit à Paris.

« Domus Templi de Roches », « de Rochis juxta Lezigniacum », « de Rochos prope Pictavam », maison du Temple, dont le dernier précepteur fut Mathieu de l'étang, détenu plus tard à Niort et qui est dit avoir assisté à des réceptions faites, en 1300, au Temple de Fretay, et vers 1303, à Auzon.

Avant lui, c'est-à-dire vers 1302, le précepteur des Roches avait été frère Baudouin de « Chiri », chevalier; un Templier de la suite du commandeur du Poitou « morans cum preceptore Pictavensi », fut précisément reçu par lui à cette époque.

C'est aussi en la chapelle du Temple des Roches, que le vieux précepteur de la Rochelle avait été reçu Templier, en décembre 1258 environ, par Hue Grisard, commandeur d'Aquitaine, entouré des précepteurs de Benet, de l'Ile-Bouchard et d'un futur précepteur du Limousin, Francon de Bort.

## précepteurs des Roches

Vers 1302, frère Baudouin de « Chiri », chevalier.

Vers 1303-1307, frère Mathieu de l'étang.

Sources: *Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillies durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.*

## Procès des Templiers, tome II, page 94

Deinde fuit instructus ab eodem receptore quot Pater noster diceret pro horis suis, qualiter regeret se in ordine, et fuerunt ei expositi casus propter quos poterat incurrere diversas penas; et eadem in omnibus et per omnia vidit servari in receptione fratris Mathei Velhier predicti, qui fuit similiter et ab eodem et eisdem presentibus receptus cum eo; et in receptionibus infrascriptorum, scilicet fratrum Guaufredi Gommerii militis, et cujusdam alterius militis de circa Petrusiam Lemovicensis diocesis, cujus nomen et cognomen ignorat, deffunctorum; Johannis de Ruans, testis jurati sed nondum examinati, et cujusdam alterius servientis Picardi deffuncti, cujus nomen et cognomen ignorat, qui quatuor simul recepti fuerunt in capella domus Templi de Ouso Pictavensis diocesis, circa instans festum beati Barnabe erunt octo anni vel circa, per fratrem Gaufredum de Gonavilla militem, preceptorem Pictavie, presentibus fratribus Guillelmo de Liege preceptore de Rupella, teste supra examinato, Johanne de Turonis preceptore de Banes Xantonensis diocesis, qui detinetur in Turonia; Guillelmo de Blere preceptore de Campo Gilonis, qui detinetur apud Caynonem; Johanne preceptore dicte domus de Oyson, cujus cognomen ignorat; Matheo de Stagno preceptore de Rochos prope Pictavam, et pluribus aliis vivis et deffunctis.

## Procès des Templiers, tome II, page 350

Item frater Johannes de Sancto Remino Suessionensis diocesis, morans cum preceptore Pictavensi, etatis XXVI annorum vel circa, eodem modo constitutus, juratus et requisitus, dixit per juramentum suum quod bene sunt quinque anni vel circa elapsi quod fuit receptus in domo de Rochis juxta Lezigniacum Pictavensis diocesis, per fratrem Balduinum de Chiri militem, preceptorem dicte domus de Rochis, presentibus fratre Audeberto de Porta et fratribus Matheo et Johanne sociis, in dicta domo, nec pluribus quod recolat.

*Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.*

## Maison du Temple de Roche

Roche, hameau commune de Cloué; ancienne maison de Templiers unie à l'ordre de Malte.

- Praeceptor de Rupibus, 1216 (Fonteneau, terrier XXII, page 39).
- Hospital de Roches, 1381 (commanderie de Roche).
- Preceptor templi de Rochis, 1383 (taux du décime, page 31).
- Temple des Roches, 1499 (fief de Guron).

*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

## Maison du temple de Roche

M. le colonel Babinet offre, au nom de M. l'abbé Jarlit, curé de Lusignan, une pale ou *palle* de calice en bambou, provenant de l'ancien *supellectile* de la chapelle de la commanderie de Roche, située dans la paroisse de Cloué, tout près des bords de la Vienne.

Cette commanderie du Temple passa, après la destruction de l'Ordre, aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, plus tard de Rhodes et de Malte, et forma la prébende d'un de ces chevaliers. Elle eut beaucoup à souffrir, au XVI<sup>e</sup> siècle, des guerres de religion; les bâtiments furent en partie ruinés, mais la chapelle resta intacte et ses richesses furent sauvées du pillage. Toutefois elle ne fut pas rendue au culte, et le curé de Cloué acquitta dès lors dans son église paroissiale la messe hebdomadaire qu'il allait y célébrer.

Vendue nationalement pendant la Révolution, la commanderie de Roche devint la propriété d'une famille de Lusignan, dont le dernier représentant la revendit lui-même, vers 1855, en se réservant la chapelle qu'il fit démolir; il fit cependant reconstruire le joli portail roman qui servait d'entrée à cette chapelle, en le transportant pierre à pierre sur un champ qui lui appartenait, à droite de la route de Poitiers, à environ 200 mètres du cimetière de Pranzay. Il le destinait à lui servir de tombeau, et, en effet, son corps y est déposé depuis le 10 février 1887.

Quant au *supellectile* de la chapelle, qui consistait principalement en riches étoffes de soie et en fines tapisseries, il fut enlevé et dispersé à l'époque de la Révolution, et il n'en restait entre les mains du descendant des acquéreurs de la commanderie que la pale, offerte aujourd'hui à la Société par H. l'abbé Jarlit.

Sources: *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, troisième trimestre de 1888.* [Sources Bnf](#)

Top

## Rosiers (Vienne) (86)

Domaine du Temple de Rosiers

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtellerault, Canton: Loudun, Commune: Ceaux-en-Loudun - 86*



*Localisation: Domaine du Temple de Rosiers*

Rosiers, village sur la commune de Ceaux-en-Loudun.

— Le Temple de Rouziers, 1616 (Commanderie de l'Isle-sur-Bouchard, 34)

— Dépendance de la commanderie de l'Isle-Bouchard.

*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## **Rouflac** (86)

Maison du Temple de Rouflac

*Département: Vienne, Arrondissement: Montmorillon, Canton: La Trimouille, Commune: Villemort - 86*



*Localisation: Maison du Temple de Rouflac*

**Rouflac**, hameau sur la commune d'Haims.

— Ancienne Maison du Temple, puis commanderie de l'Ordre de Malte, unie à la Commanderie du Blizon (Indre 36) en 1470.

— Ruflac, 1247.

- Templarii Rofflac, 1263 (maison-Dieu 127).
- Meson do Temple de Roflac, 1278 (Cahier de feu M. de Boismorand).
- Rufflac, 1339 (maison-Dieu, 127).
- Roufflac, 1465 (Commanderie de Roufflac)
- Roufflac 1481 (Commanderie de Roufflac)
- Les appellations de la haute justice de la commanderie de Roufflac ressortaient aux grandes assises de Saint-Savin, 1543 (Terrier).

Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI

Top

## Saint-Gervais-les-Trois-Clochers (86)

Maison du Temple de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton: Saint-Gervais-les-Trois-Clochers - 86*



Localisation: Maison du Temple de Saint-Gervais

Il ne reste aucun vestige de la Maison du Temple de Saint-Gervais, pas plus du passage des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

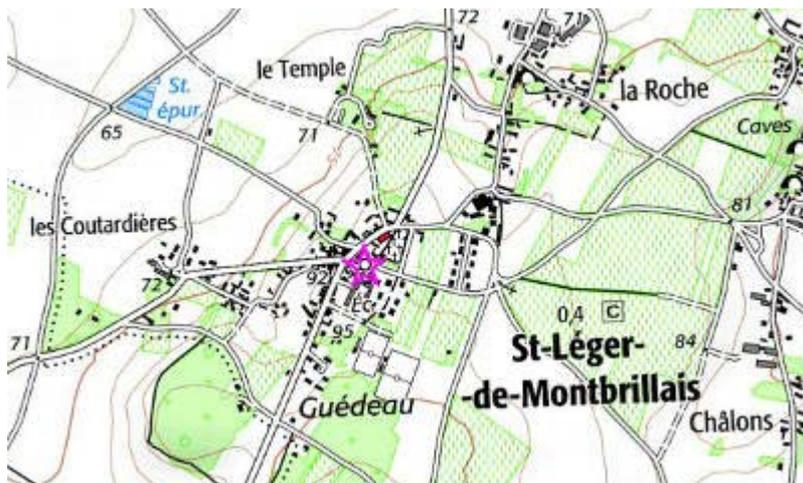
### Le Temple, hameau commune de Saint-Gervais

- 1483 (Seigneurie de La Varenne)
- Hostel Noble du Temple, 1552 (Seigneurie de Puygarreau, 10)
- Dépendait anciennement du Temple de **Faye-la-Vinneuse**
- Uni à la commanderie de L'**Isle-Bouchard** (Indre-et-Loire) par les Hospitaliers.
- C'était en 1774 un fief de la baronnie de La Touche.

## Saint-Léger-de-Montbrillais (86)

### Maison du Temple de Saint-Léger-de-Montbrillais

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton: Les Trois-Moutiers - 86*



*Localisation: Maison du Temple de Saint-Léger-de-Montbrillais*

Temple (Le), village sur la commune de Saint-Léger-de-Montbrillais.

— Maison, jardin et treille appellées Le Temple de Moulins, 1440.

— Le Temple, au dessoubz de Saint Legier de la Roche Rabasté, 1454 (Commanderie de Loudun, 21).

— Ancienne dépendance de la commanderie de Moulins.

*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

## Sainte-Radegonde-en-Gâtine (86)

### Maison du Temple de La Lande à Sainte-Radegonde-en-Gâtine

*Département: Vienne, Arrondissement: Montmorillon, Canton: Chauvigny, Commune: Chauvigny - 86*





Localisation: Maison du Temple de Salles-en-Toulon

Salles-en-Toulon désormais rattaché à Valdivienne

Temple (Le), village sur la commune de Salles-en-Toulon.

— 1450 (commanderie de Villedieu, 22).

Sources: *Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. Rédet, Paris, M. DCCC. LXXXI*

Top

## Temple (Le) Vienne (86)

Lieux Le Temple dans le département de la Vienne, pour certains lieux-dits, ils ont disparu et ne peuvent donc pas être localiser sur les cartes de Cassini, IGN ou d'Etat-Major.

### La Templerie

*Département: Vienne, Arrondissement et Canton: Châtelleraut, Commune: Vellèche - 86*

Lieu détruit de nos jours, situé près de Rivau, commune de Vellèche, (seigneurie de Mondion).

*Le nom Temple ou Templerie a disparu de cette commune*

### Le Temple

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton: Loudun, Commune: Saint-Léger-de-Montbrillais - 86*



*Localisation: Temple de Saint-Léger-de-Montbrillais*

Village sur la commune de Saint-Léger-de-Montbrillais, il se composait d'une maison, de jardins, de treille, de moulins. Il était un membre de la commanderie de Loudun.

## **Le Temple**

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton: Loudun, Commune: Maulay - 86*

Près de Ronday sur la commune de Maulay, c'était une maison rurale, dépendante de la commanderie de Loudun.

*Le nom Temple a disparu de cette commune*

Le Ronday, lieu détruit, près de Barre, commune de Maulay.

— 1406, (Chapitre de Saint-Hilaire, 427)

— 1732, (Commanderie de Loudun, 31)

— Rondé, (Cartes de Cassini)

— Ancienne seigneurie.

## **Le Temple**

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton: Chauvigny, Commune: Cenon-sur-Vienne - 86*



Localisation: Le Temple de Cenon-sur-Vienne

Ferme ou métairie sur la commune de Cenon, dépendance de la commanderie d'Auzon.

## Temple du Bourg

*Département: Vienne, Arrondissement et Canton: Châtelleraut - 86*

A Châtelleraut, situé au faubourg Sainte-Catherine, membre de la commanderie d'Auzon.

*Etait dans la ville, ne reste rien du nom Temple*

## Le Temple

*Département: Vienne, Arrondissement et Canton: Châtelleraut, Commune: Saint-Gervais-les-Trois-Clochers - 86*



Localisation: Le Temple de Saint-Gervais

Hameau sur la commune de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, c'était un fief sur la (seigneurie de Varenne), en 1552, sous les Hospitaliers il était appelé Hostel noble du

Temple.

Il dépendait de l'ancien Temple de Faye-la-Vineuse. Il fut uni à la commanderie de L'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire) par les Hospitaliers.

## Carroi du Temple

*Département: Vienne, Arrondissement et Canton: Châtelleraut, Commune: Antran - 86*

Lieu-dit détruit, il était situé sur la commune d'Antran: Maison du Carroy du Temple, tenant au chemin allant de Vallancay à la rivière de Vienne.

*Le nom Temple a disparu de cette commune*

## Moulin du Temple

*Département: Vienne, Arrondissement: Poitiers, Canton: Vouneuil-sous-Biard, Commune: Béruges - 86*



*Localisation: Le Temple de Béruges*

Sur la rivière de la Boive, commune de Béruges ; dépendant de la commanderie des Templiers de l'Épine. (Source: Abbaye du Pin).

## Moulin du Temple

*Département: Vienne, Arrondissement: Montmorillon, Canton et Commune: Civray - 86*

— Sur la rivière la Charente, à Civray, dépendant des Templiers de Civray.

— En 1404, Le Pay du Temple est mentionné (sources: Gauthier).

— En 1498, il est appelé l'Isle du Temple.

*Le nom Temple a disparu de la commune de Civray*



## Velaudon (86)

Domaine du Temple de Velaudon

*Département: Vienne, Arrondissement: Châtelleraut, Canton et Commune: Vouneuil-sur-Vienne - 86*



*Localisation: Domaine du Temple de Velaudon*

En 1239, Jean IV évêque de Poitiers atteste de la concession de la maison de Velaudon appartenant à la commanderie d'Auzon à Etienne de Saint-Cyr prêtre. Le signataire est Guillaume de Sonay précepteur des maisons du Temple en Aquitaine.

Les Templiers possédaient des biens dans ce village, il ne reste plus aucun vestige

*Sources: Association Guillaume de Sonnac. Ces études sont destinées à mieux connaître qui était ce grand maître de l'ordre du Temple, le plus ancien précepteur de la commanderie d'Auzon dont nous avons connaissance.*

Velaudon, ferme commune de Vouneuil-sur-Vienne.

- Alodus de Valauduni, vers 1025 (Cartulaire de Saint-Cyprien, page 275)
- Domus de Velaudon prope Veteres Pict., 1299 (Maison du Temple d'Auzon, 6)
- Ancien domaine de la Maison du Temple d'Auzon.

*Sources: Dictionnaire topographique du département de la Vienne, rédigé par M. L. Rédet. Paris Imprimerie Nationale M. DCCC. LXXXI*